

Samedi 13 octobre 9h30-12h30

Conférence par M.Hild sur le thème « La Protection »

Protéger un adulte en situation de handicap : « de la mise en œuvre à la transmission de la protection ». La vulnérabilité d'un adulte en situation de handicap nécessite souvent l'intervention d'une ou plusieurs personnes chargées d'assurer sa protection et celle de ces biens.

Des questions fondamentales sont alors soulevées : Existe-t-il des alternatives aux mesures judiciaires de protection ? Quels sont les pouvoirs et les obligations du protecteur ? Comment organiser le passage de relais pour le jour où les parents ne seront plus en mesure d'assurer eux-mêmes la protection de leur enfant ?

Les thèmes abordés :

1. Le processus de mise en œuvre d'une mesure de protection
 - Les bases de la réflexion familiale.
 - Le contenu de la procédure.
2. La protection de la personne et de son patrimoine
 - Les différentes formes de protection.
 - Pouvoirs et obligations du curateur et du tuteur.
3. La transmission de la protection
 - La désignation du futur protecteur.
 - Le mandat de protection future pour autrui.

Contact : Guy Beard : guybeard@wanadoo.fr